

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 février 2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	10	11

Vote
Pour : 10 Contre : 1 Abstention : 0 NPPV : 0

L'an 2024, le 23 février à 20h30 le Conseil Municipal de la Commune de Verbiesles s'est réuni à la salle de la mairie, sous la présidence de Mme Hubert Marie-Noëlle, Maire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 13 février 2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 13 février 2024.

Présents : Mmes Marie-Noëlle Hubert, maire, Brigitte Bongard, Cécile Boutellier, Anne Braud ; Mrs Stéphane Vernier, Hervé Henry, Julien Ossola, Vincent Gauthier, Jean-Damien Bourillon, Eddie Pfister.

Absente excusée : Mme Bernadette Gaulot qui donne pouvoir à Mme Hubert Marie-Noëlle.

A été nommée secrétaire : Stéphane Vernier

8 – Demande de subvention « Rives de Garenne »

Après étude des demandes de subvention,
Le Conseil Municipal,
Délibère et décide,

de procéder au mandatement sur le chapitre 65, des subventions à l'association suivante sur le budget de l'exercice 2024 :

ASSOCIATION	MONTANT DE LA SUBVENTION
Rives de Garenne	150 €

Extrait certifié conforme au registre des délibérations,
Fait à Verbiesles, le 23 février 2024
Le Maire
Marie-Noëlle HUBERT